



Bilan des contrôles routiers du week-end du 1er au 3 mars 2019 et de l'accidentalité du 25 février au 3 mars 2019

Poitiers le 6 mars 2019

• Bilan des contrôles routiers du week-end du 1er au 3 mars 2019 :

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux, et prioritairement : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité.

Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie :

- 43 vitesses excessives*,
- 11 conduites sous l'empire d'un état alcoolique,
- 2 conduites après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants,
- 55 autres infractions (défaut de permis de conduire, utilisations de téléphone au volant, non port de la ceinture de sécurité, non respect de la signalisation, défaut de contrôle technique, infractions à la réglementation des transports...),
- 18 permis de conduire retirés sur le champ.

* : "hors équipements fixes

• Bilan de l'accidentalité du 25 février au 3 mars 2019 :

Pendant cette semaine, on déplore 2 accidents, 1 personne tuée et 1 personne blessée hospitalisée.

Automobiliste, motocycliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, chacun d'entre nous doit respecter le code de la route, s'adapter aux conditions spécifiques de circulation, adopter une attitude courtoise et être particulièrement vigilant.

Source : données provisoires BAAC et ODSR



Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84